

Les flics repèrent les vidéos de Christine Tasin mais ne peuvent rien contre le narcotrafic ?

écrit par Christine Tasin | 24 mars 2024



CONTACTE LE
SECRETAIRE :
- ADRESSE
- COMANDE
- NUMERO TEL
10H A 16H


WHATSAPP
SA SERT A RIEN
DE HARCELER
LE SECRETAIRE

 **LIVRAISON**
ILE DE FRANCE
120€ MINIMUM
18H A 4H

sur le terrain,



C'est nouveau, ça vient de sortir. Ils se rendent seulement compte que le trafic de drogue a pris un essor incroyable, au point d'envahir le e-commerce ?

À l'instar des marques classiques, les réseaux cherchent à se créer une image pour être identifiables et marquer les esprits. Certains engagent même des webmasters, graphistes ou imprimeurs pour réaliser leurs sites et affiches. Dans un dossier de stupéfiants à Montpellier (Hérault), jugé le 15 mars dernier, les enquêteurs avaient découvert un flyer estampillé Street Prod GPR34, telle une carte de restaurant : « Menu hash, menu weed (herbe), menu oil (huile), menu coke (cocaïne)... » avec les prix et un QR code qui basculait directement sur un site dédié.

...

Les messageries et réseaux sociaux servent aussi à recruter la main-d'œuvre : « Les annonces peuvent porter des logos relatifs à [des emplois légaux \(Pôle emploi/France Travail\)](#) et mentionnent toutes les conditions d'une fiche de poste classique : mission, horaires de travail, profil, compétences attendues et qualités requises, rémunérations et avantages », indique la note de l'Office antistupéfiants.

<https://www.leparisien.fr/faits-divers/comment-les-narcotrafiquants-ont-envahi-le-net-cherchons-vendeur-300-euros-guetteur-150-rabatteur-120-21-03-2024-LEYEN45ESJEDZK26PIYSCCR6CI.php?xtor=EREC-109&ts=1711221302854>

Darmanin est très fier, il crée des cyberpatrouilles...

Face à la déferlante des narcotrafiquants sur les réseaux sociaux, le ministère de l'Intérieur met en place des cyberpatrouilles chargées de démanteler ce commerce calqué sur le mode de l'ubérisation.

Les cyberpatrouilles de Darmanin contre les narcotrafiquants du net feront-elles le poids?

Ils ne savent plus où donner de la tête... Les dealers montent de véritables entreprises sur le net, avec pignon sur rue et même livraison à domicile...

Darmanin se réveille enfin et forme des équipes... Permettez-moi d'être dubitative. Quand on veut, on peut. Si les dealers foisonnent et prospèrent, c'est, forcément, que l'Etat le veut bien. Quand le même Etat nous a empêchés de travailler, de sortir, d'aller au cinéma, de nous promener en montagne pendant l'imposture Covid, il y est parvenu avec une facilité et une efficacité déconcertantes. Alors, si il voulait lutter contre le trafic de drogue, il pourrait.

Je considère donc l'annonce des cyberpatrouilles comme un des multiples attrape-mouches de la Macronie et un exemple récent le prouve.

Je me prends une nouvelle convocation chez les policiers (et donc un nouveau procès à venir) pour une video datant du 12 novembre 2021.

<https://resistancerepublicaine.com/2021/11/12/bataclan-hollande-savait-il-doit-etre-juge-et-fusille/>

J'y parlais des révélations de Hollande sur le Bataclan, il avouait que la France avait été avertie que des membres de Daesh s'étaient mêlés à des migrants pour entrer en France afin de commettre des attentats. Attentats commis au Bataclan, entre autres. J'y disais que puisque Hollande n'avait rien fait pour interdire l'entrée de la France, de Paris etc. aux migrants alors, il était responsable et coupable et je disais qu'il devrait être jugé et fusillé.

Parue le 12 novembre, ma video a été repérée et signalée par la police du net... dès le 13 novembre. Il leur a fallu ensuite deux ans et demi pour m'identifier, me localiser, transmettre à des officiers de police, certes, mais **dès le lendemain un organisme avait repéré dans les millions d'éléments du net ma video...**

Cet organisme s'appelle (s'appelait, ils viennent de changer son nom) OCLCTIC (Office central de lutte contre la **criminalité** liée aux technologies de l'information et de la communication). Je viens de découvrir que dire que Hollande en d'autres temps aurait mérité le peloton d'exécution faisait de moi une criminelle mais aussi que les différents gouvernements qui, depuis des années, cherchent à lutter contre « la haine » en ligne se sont donné les moyens de traquer, identifier, et condamner les « fautifs ». Non seulement l'OCLCTIC est habilitée à émettre des injonctions de retrait des contenus à caractère terroriste (terroriste, moi ? Bigre !) mais elle est aussi habilitée à déclencher des poursuites judiciaires. Il faut rappeler qu'un autre organisme du même tabac, PHAROS, existe déjà...<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3>

[1979](#)

Ne me demandez pas la différence entre les 2 agences de signalement... Peu importe. Je remarque juste que ces 2 agences sont efficaces, très efficaces, pour traquer de simples mots mais incapables de déceler, traquer, faire condamner des trafics de stupéfiants, de produits illicites et dangereux. Quand on veut, on peut. Quand on ne veut pas on ne peut pas.

Chacun sait que si le trafic de drogue prospère en France c'est avec la complicité des autorités qui, en tolérant les caïds et dealers des quartiers, pensent acheter la paix sociale. Elle les laisse se constituer des fortunes colossales sur le dos de nos enfants camés, piqoués, et de sommes folles volées ainsi au commerce légal.

Alors, les moulinets de bras de Tartarin de Darmanin... il faut les prendre pour ce qu'ils sont, du vent, rien ne changera tant que la Macronie sera au pouvoir qui a besoin et de continuer à faire entrer des millions d'immigrés et de les laisser faire ce qu'ils veulent afin d'aller jusqu'au bout du processus de destruction de la France.